



INFIRMIER(E)S

FO Santé vous propose de signer cette pétition afin de soutenir vos revendications :

Pour l'abrogation de l'Ordre National Infirmier : « le droit de travailler sans être obligé de payer » ;

Pour obtenir un droit de remords : permettant aux infirmiers, qui en 2010 ont choisi de rester en catégorie B, de pouvoir accéder à la catégorie A. « A travail égal – salaire égal » ! ;

Pour l'intégration de toutes les primes dans le salaire de base soumis à pension ;

Pour le retour d'un régime indemnitaire identique entre les infirmiers titulaires et stagiaires et les infirmiers contractuels (prime Veil pour les contractuels) ;

Pour l'augmentation des effectifs soignants permettant une prise en charge et des soins de qualité ;

Pour une reconnaissance qui passe par une amélioration des conditions de travail ;

Pour l'augmentation générale des primes et indemnités (nuits, dimanches et fériés, frais de formation et de déplacement).

NOM-PRENOM	ETABLISSEMENT	DEPT	SIGNATURE

Cette pétition sera remise au Ministère de la Santé le 24 juin lors de la réunion de clôture du groupe de travail sur l'attractivité des métiers de la rééducation.